

Travailler avec les AESH

1^{er} et 2nd degrés

Réfléchir en équipe

Le travail en équipe est une condition essentielle pour favoriser l'accueil et la scolarisation des élèves. Une harmonisation est nécessaire au sein de l'école ou de l'établissement avec tous les partenaires éducatifs, dont les AESH.

La réussite de la scolarisation ne repose pas seulement sur l'enseignant de la classe, mais sur la participation et la réflexion communes de toute l'équipe éducative, qui inclut l'AESH. Les élèves perçoivent ainsi que le cadre qui leur est proposé est connu de tous les acteurs. Ils sont rassurés par un discours cohérent et/ou des aménagements qui ont été discutés et approuvés ensemble. Des supports de communication visuelle facilitent la compréhension du cadre et la communication pour tous les acteurs (affichage, lutin, porte-vues, cahier de liaison, tableau de renforcement positif, fiche de suivi...).

En premier lieu, une présentation des différents acteurs éducatifs et du rôle de chacun dans l'établissement est indispensable pour fournir des repères et faciliter les interactions sociales de l'élève.

Le protocole d'accueil

La réflexion au sein de l'équipe éducative élargie (professeurs, parents, AVS...) et la mise en place d'un protocole ont pour effet de prévenir et de mieux gérer les situations difficiles, d'éviter de réagir dans l'urgence et d'adopter une attitude commune constante qui permette à l'élève de construire des repères sociaux structurants (école et temps périscolaire).

La rédaction de ce protocole d'accueil (**voir annexe 1**) reprend, en fonction de l'observation de l'élève, la prise en compte de ses besoins en termes de temps, d'espace et de cadre. Le document est construit en partenariat avec les acteurs de l'école et peut reprendre des éléments concernant :

- les différentes modalités envisagées pour chaque temps d'école ;
- l'organisation des temps de récréation, des temps de transition (y compris l'entrée et la sortie de classe), de la pause méridienne et de l'après-classe ;
- les modalités de l'aide humaine (AESH, AVS, tutorat – **voir annexes 2 et 3**) ;
- l'accueil possible dans une classe référente/relais ;
- l'organisation des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de l'école ;
- les outils visuels dont l'élève a besoin (gestion des émotions, règles et interactions sociales ; sous-main, référentiels...)



- les besoins particuliers concernant la vie quotidienne et les soins éventuels ;
- l'organisation en cas d'absence de l'AESH, de l'enseignant.

Ce protocole d'accueil sera repensé au cours de l'année en fonction de l'évolution de l'élève et soumis de nouveau à l'ensemble de l'équipe éducative. L'élève face à cette proposition peut se montrer en opposition ; en effet, il peut avoir besoin de tester le cadre proposé et c'est la constance des réponses apportées par l'ensemble de l'équipe qui pourra le rassurer, lui permettant de s'apaiser dans le cadre proposé.

Point de vigilance : l'élève a parfois besoin de tester ce qui lui est proposé pour pouvoir s'y inscrire. Les tests exercés sur le protocole ne doivent pas être vécus comme une évaluation de l'efficacité de ce qui est proposé, mais comme une vérification de la permanence du cadre. Le facteur temps est un élément important à prendre en compte : un fonctionnement doit avoir été testé sur un laps de temps suffisant pour qu'on puisse l'évaluer. Le fait de fonctionner en équipe permet de faire circuler la parole et de ne pas tomber dans le « piège » d'une modification trop précoce du protocole.

Annexe 1.

Protocole de scolarisation

Particularités de l'organisation du temps et de l'espace (joindre un emploi du temps)

Récréation

Temps de transition (y compris entrée et sortie de classe)

Classe référente/relais

Pause méridienne

Périscolaire

Modalités de l'aide humaine (AVS, tutorat)

Déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de l'école

Outils spécifiques

En classe :

À l'extérieur :

Besoins particuliers concernant la vie quotidienne, soins éventuels

Modalités en cas d'absence de l'AESH

Autres adaptations ou aménagements

Annexe 2.

Travailler avec l'AESH dans la classe

Les principales adaptations à apporter à l'élève

Quelques adaptations sont à mettre en place après une réflexion commune en fonction des besoins des élèves :

- structurer le temps, le lieu et les activités avec des photos, des images ou des mots écrits, utiliser un emploi du temps journalier (visuel) pour rendre prévisible la journée et limiter l'anxiété ;
- prévenir d'éventuels changements dans la journée de l'élève en utilisant des images ;
- utiliser un langage simple et concret accompagné d'images ou de photos ;
- décomposer les consignes, les simplifier et les imaginer ;
- ne donner qu'une information à la fois ;
- donner à l'élève sans langage des images pour lui permettre d'exprimer des besoins importants ou ses états émotionnels ;
- aider l'élève à gérer son stress et son anxiété en lui donnant la possibilité de se mettre un peu à l'écart quand il ne va pas bien, d'inspirer et d'expirer en pensant à quelque chose qu'il apprécie ;
- expliquer à l'élève les aptitudes sociales et l'aider à interagir avec ses camarades ;
- ne jamais agir brutalement, mais prévenir, expliquer, prévoir, parler.

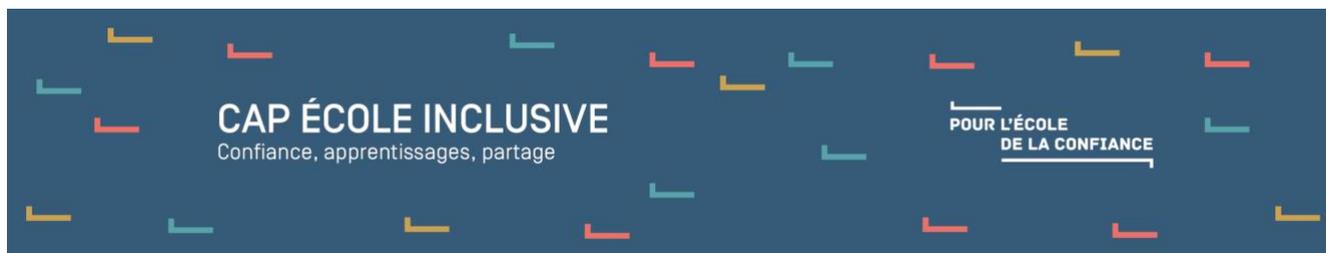
Les 3 règles d'or

Les trois règles suivantes sont impératives pour que l'AESH trouve sa place dans la classe :

- **ne pas parler quand l'enseignant parle** : différer les réponses à apporter, chuchoter ensuite pour ne pas gêner le groupe ;
- **ne pas tout faire à la place de l'enfant** : garder à l'esprit qu'on travaille en vue d'une autonomie, susciter et encourager le travail de l'élève, sa recherche ;
- **favoriser au maximum la relation aux adultes et élèves** : positionner l'élève, se tourner et pointer pour attirer son attention vers l'enseignant qui explique.

La place de l'AESH en classe

L'AESH, l'AVS doit pouvoir être proche de l'élève, à côté ou derrière lui (en maternelle lors du regroupement) sur une chaise (avec ou sans table en élémentaire et secondaire), mais ne doit pas entraver la relation aux autres élèves. Instaurer de la distance tout en observant l'élève peut favoriser son autonomie et ses interactions sociales. On pourra utiliser à profit un outil de type tétraèdre ou cube avec des sommets ou des faces colorés signifiant une



graduation d'autonomie : « Je vais bien » ; « Je suis aidée » ; « J'ai une question mais cela peut attendre » ; « J'ai besoin d'aide ».

L'AESH (ou l'enseignant) peut réaliser différentes tâches dans le but de répondre au mieux aux besoins spécifiques de l'élève.

La grille proposée permet d'identifier les actions de l'adulte accompagnant et d'évaluer les réels besoins de l'élève dans la réalisation du travail.

Au quotidien, ce document est renseigné (en entourant les types d'aide apportés) et joint à chaque production.

Aide apportée à l'élève dans sa production	
CONSIGNE	Lecture – Écriture – Reformulation – Explicitation – Simplification – Décomposition
ACTIVITE	Stimulation – Guidage – Initiation de la tâche – Formulation de la pensée – Raisonnement
	Organisation – Repérage visuel dans l'espace-feuille
	Écriture sous la dictée – Écriture en alternance – Prise de notes
	Utilisation : des outils de la classe – de supports adaptés – de matériel pour manipuler
	Vérification – Relecture
CORRECTION	Stimulation – Lecture – Écriture
Réalisation complète/partielle :	Temps de réalisation : en fois